

AUPAR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège Social : Mairie 13 rue du Havre - BP 22 – 17590 Ars en Ré

Procès verbal des délibérations de L'Assemblée générale ordinaire annuelle du 9 août 2010

Les membres de l'Association AUPAR ont été régulièrement convoqués par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale est normalement constituée.
Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte, il remercie chaleureusement pour leur présence les membres de l'association, les administrateurs et les personnalités invitées :

Pour la municipalité d'Ars en Ré

Jean Louis OLIVIER Maire d'Ars en Ré
Michel JAUFFRAIS Premier Adjoint en charge des activités portuaires
Patrick HERAIL Chef de port

Pour le Canton Nord et la CDC

Lionel QUILLET Conseiller Gl, Président de la CDC, Maire de Loix
Gilles DUVAL en charge de la défense des côtes et du réseau hydraulique à la CDC,
Maire de St Clément des Baleines
Florence DURAND Directrice des services à la CDC
Aude FLORENTIN Aménagement, développement des territoires (SCOT) à la CDC

Pour la communication et le partenariat associatif

Maryline BOMPART Journaliste
Claude LEFEVRE Président du CNAR
Paul REB Président d' « UN BATEAU POUR RE »
Georges LECORRE Président de l'association des pêcheurs à pied de Ré

Le Président rappelle l'ordre du jour

- 1 - Rapport d'activité du Conseil d'Administration**
- 2 - Rapport financier du trésorier et approbation des comptes 2009**
- 3 - Renouvellement partiel du Conseil d'Administration :**

Points sur lesquels l'assemblée sera amenée à délibérer suivi d'un point

4 - Observatoire du nautisme (état des lieux des ports de plaisance, enjeux associés à la filière nautique, diagnostic, proposition d'actions.)

Qui sera présenté à l'assemblée après le vote des points 1 à 3 et qui permettra d'ouvrir le débat.

En préalable, le Président revient sur la terrible tempête XYNTHIA qui a frappé fort, le film présenté en boucle pour l'accueil des membres de l'assemblée le rappelle cruellement. Face à l'ampleur de cette catastrophe, il faut bien sûr raison garder et comprendre que de nouvelles priorités s'imposeront ici ou là, pour les digues, pour les ports... L'occasion lui est donnée de remercier à nouveau la municipalité pour sa très grande réactivité en particulier pour la remise en état des structures portuaires.

1 - Rapport d'activité du Conseil d'Administration

Conseils d'Administration

Au nombre de 6, ces réunions ont permis de :

Définir et d'ajuster nos objectifs et activités pour l'année

Confirmer nos projets dans le contexte de port durable tels que définis dans le livre des 20 ans AUPAR

Travailler sur les engagements du Grenelle de la mer

D'informer nos adhérents sur la tempête XYNTHIA et des premières mesures prises

De prioriser cette année les actions concourant à l'élaboration du SCOT/SMVM

Conseil Portuaire

2 réunions ont permis à l'AUPAR

D'intervenir sur la nécessité d'adapter le règlement du port pour « débloquer » la liste des personnes en attente d'une place de port, 2/3 pour les prioritaires 1/3 pour les non prioritaires

D'appuyer l'initiative de la municipalité sur la préemption envisagée pour les anciens bâtiments DDE

De demander le rappel des vitesses de navigation dans le Fier d'Ars 3 nœuds jusqu'à l'école de voile, 5 nœuds et non 3 jusqu'à la bouée des Abeysse

De rappeler nos projets ayant fait l'objet de courriers tels que la mise en valeur de l'école de voile en déplaçant le bassin des Optimists vers le marché d'été et la création de quelques places d'accueil dans cet espace et sur le chenal du curé. Il s'agit d'optimiser et de valoriser l'espace portuaire existant et d'inscrire dans le SCOT ces évolutions

possibles et importantes pour Ars en Ré

D'affirmer à nouveau le besoin d'une distribution de carburant non seulement parce que c'est un service qui n'est plus rendu mais aussi pour se prémunir de responsabilités qui pourraient venir suite à des accidents de transport de carburant et de pollution.

Vie Associative

Entretiens trimestriels avec la municipalité sur la vie du port

Accueil avec la municipalité et le CNAR de Défi Voile, les deux associations recevant par ailleurs l'équipage d'« UN BATEAU POUR RE »

Communication via nos 2 bulletins, le site aupar.fr, les mails, le Tambour d'Ars, le Phare de Ré

Fête du port et de la sardine forte implication de l'AUPAR auprès de l'AIA notamment pour l'accueil des équipages « Quai AUPAR » + de 300 personnes
Participation à la fête des associations « stand AUPAR »
Réalisation de l'annuaire des marées grâce à nos annonceurs fidèles que nous remercions
Création d'une « boutique AUPAR » fanions, stickers, chemises au logo cousu, livre des 20 ans autant d'articles proposés aux adhérents pratiquement à prix coûtant, aidez nous !
Pique nique sur le banc du Bûcheron, dégustation d'huîtres, rencontres, échanges.

Travaux avec l'UNAN CM (Union des associations nautiques en Charente Maritime)

L'AUPAR est membre de l'UNAN CM et de son conseil d'Administration pour défendre nos capacités de navigation dans les grands projets d'actualité comme :
Les parcs naturels marins qui visent à assurer une meilleure connaissance et une bonne préservation du milieu marin ainsi qu'un développement durable des activités marines, sont concernés le périmètre des Pertuis à la Gironde
La Charte d'engagement s et d'objectifs pour la pêche de loisirs qui vient d'être signée, l'AUPAR reviendra sur ce dossier pour l'entrée en vigueur de cette charte
Les champs de filières de la baie de Chatellaillon
L'évolution des règles de navigation (division 240)
Parc éolien
L'UNAN CM a réalisé un code de bonnes pratiques de navigation,(offert à nos adhérents en 2009, toujours d'actualité et disponible.

Travaux avec l'URCAN (Union Rhénaise des Clubs et Associations Nautiques)

Le Président de l'AUPAR qui est aussi vice Président de l'URCAN a rappelé que priorité a été donnée par l'AUPAR cette année aux travaux de réalisation de l'observatoire du nautisme pour éclairer autant que possible les acteurs en charge du SCOT et du SMVM sur l'importance économique de la filière nautique, ses atouts, ses faiblesses et des projets possibles. Cet observatoire du nautisme sera traité après présentation et vote sur les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

En conclusion de ce rapport d'activité exceptionnelle liée aux évènements, le Président ajoute que pour l'avenir l'AUPAR veillera à garder le cap de ses projets de manière à optimiser les capacités d'accueil et à valoriser l'environnement portuaire. Il faut le faire en respectant les équilibres définis entre fréquentation et préservation du milieu naturel. Ni l'AUPAR ni aucun plaisancier ne veut rompre cet équilibre, il y a de la place pour des évolutions en particulier à Ars.

L'AUPAR sera vigilante sur les étapes d'écriture du SCOT/SMVM

Le rapport d'activité est soumis au vote de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité moins une voix.

2 - Rapport financier

Pierre Moreau Trésorier commente le bilan et le compte de résultats remis aux membres de l'assemblée (documents joints). Il propose de maintenir la cotisation annuelle 2011 à hauteur de 20 euros.

Le rapport financier présenté et la décision de maintenir la cotisation à 20 euros sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée, quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

3 - Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Etienne PAJOT membre sortant sollicite un nouveau mandat de 3 ans, sa candidature est retenue à l'unanimité.

4 -- Observatoire du nautisme (état des lieux des ports de plaisance, enjeux associés à la filière nautique, diagnostic, proposition d'actions.)

Le Président propose à l'assemblée une présentation des travaux réalisés par l'URCAN et ses associations membres, le dossier est accessible sur le site aupar.fr

Cette présentation met en évidence notamment :

- Le poids de la filière nautique sur l'île de Ré 11 associations membres de l'URCAN (1300 à 1500 adhérents cumulés), 6 ports pour 1090 places, + de 1100 mouillages sauvages identifiés, 1350 personnes en liste d'attente
- L'évolution constante des immatriculations de navires en France 767735 en 2001, 906591 en 2008
- La taille et le type de bateaux, en France 76% - de 6m, 75% à moteur, sur Ré 32 % - de 6 m, 58 % à moteur
- Le poids économique de l'ensemble de la filière maritime en France (plaisance, pêche, commerce, construction navale) qui représente 600000 emplois et 54 milliards d'euros de CA)
- Les ports de plaisance seuls génèrent 200 millions d'euros de CA, 100 places de port créent 2 emplois directs, une dizaine d'emplois indirects
- Sur l'île de Ré plus de 120 salariés ont des emplois fixes grâce à la filière nautique, chaque bateau en escale laisse 150 euros en moyenne par nuit à l'économie locale
- Des différences de gestion d'un port rhétais à l'autre (municipal, départemental etc.)
- Les enjeux du grenelle de la mer « concept de port durable », la fin des mouillages sauvages au profit de mouillages organisés, une gestion dynamique des places (tendre vers la fin des bateaux ventouses)...
- Les enjeux spécifiques rhétais : obligation de penser à 15/20 ans avoir une ambition responsable, regarder l'île de la mer, tirer les leçons de XYNTHIA, avoir une approche plus globale des sujets, réfléchir aux moyens à mettre en place pour réaliser des économies d'échelle.....Donc faire un SCOT/SMVM adaptés à ces enjeux
- Des projets réalistes soutenus par leur municipalités ont été présentés pour Rivedoux (extension raisonnée du port, implantation de zones de mouillages), pour St Clément des Baleines (sauver la Conche des Baleines par la

reconstruction d'une digue brise lame), pour Les Portes (création de 4 zones de mouillages pour près de 500 mouillages légaux au total)

Après cette présentation, le Président s'attarde sur les spécificités du port d'Ars en Ré

- Ars dispose d'espaces adaptés dans les limites portuaires permettant d'optimiser les capacités d'accueil et de valoriser l'environnement
- Les mouillages du chenal du curé sont précaires, difficiles d'accès et donc limités
- Nécessité d'une gestion dynamique des places
- La demande d'emplacement est forte (450)
- La fermeture de la station e carburant supprime un service (dû), crée des risques liés à l'usage forcé de jerricans !
- Un audit APPA met en évidence des non-conformités de traitement des eaux grises et noires

Le Président montre sur une présentation les zones portuaires actuelles et les mêmes zones sur lesquelles l'AUPAR a simulé les évolutions possibles, Il ajoute que le contenu de ce support visuel est connu, c'est la base de référence des projets AUPAR, il souhaite que le débat à suivre permette aux élus d'informer les membres de l'assemblée sur les directions qui seront prises. Les zones pointées sur l'écran concernent surtout :

- La mise en place d'un stockage à terre, plusieurs zones possibles
- L'aménagement du chenal du curé
- La réouverture d'une station conforme de carburant
- La mise en valeur de l'école de voile en déplaçant le bassin des optimists vers le marché d'été avec création de quelques places d'accueils de bateaux sur cet ensemble nautique à réserver et à créer
- Des espaces à valoriser pour que l'environnement portuaire soit à la hauteur du village

Après avoir salué cette présentation complète, l'assemblée est invitée à débattre

Plusieurs interventions témoignent de l'adhésion aux évolutions présentées, un intervenant confirme y être opposé rappelant que, de son point de vue, les limites sont atteintes.

Un administrateur fait observer que le projet de mouillages organisés aux Portes n'est qu'une solution à minima regrettant que le projet de port ait été rejeté il y a quelques années car il avait du sens en termes de faisabilité et de protection du littoral.

Une intervention est faite sur les risques de navigation dans le Fier qui seraient liés à la présence des cours de voile.

Le Président du CNAR intervient pour préciser qu'il se rapprochera de l'AUPAR pour concrétiser un projet commun permettant à la fois de valoriser l'école de voile et la création de places. Il répond s'agissant de l'apprentissage à la voile dans le Fier d'Ars que celui-ci est très encadré et que c'est aux navigateurs essentiellement qu'il appartient d'être vigilants.

D'autres interventions confirment la demande de reprise d'une distribution de carburant.

Jean Louis OLIVIER Maire d'Ars intervient et confirme que la convergence des positions CNAR/AUPAR permet d'inscrire au SCOT/SMM la réservation des zones humides situées entre le bassin des optimists et le marché d'été pour permettre la création, en tant que de besoin, d'un bassin qui servirait à promouvoir l'école de voile et à créer quelques places de port supplémentaires avec valorisation de l'environnement. Il confirme aussi son opposition à la reprise d'une distribution de carburant « bateaux » à Ars si elle n'est pas associée à un service identique à St Martin de Ré, Il faut éviter une concentration de bateaux dans le Fier d'Ars. Enfin s'agissant du stockage à terre pour démarrer une gestion dynamique des places, des solutions de manutention sont à définir pour compléter l'étude déjà réalisée. Ces déclarations ont été saluées par l'assemblée générale.

Lionel QUILLET, Conseiller Général du canton nord, Président de la CDC et maire de Loix donne quelques informations sur la procédure du SCOT/SMVM engagée. Il trouve que les évolutions projetées pour Ars ont du sens dès lors qu'elles restent effectivement dimensionnées à l'échelle de l'île de Ré.

L'île de Ré va se voir contrainte de gérer un numérus clausus (limitation en nombre liée à une réglementation), pour les constructions les automobiles, les bateaux etc..... L'ensemble des élus de l'île sont en accord sur ce point. Lionel QUILLET ajoute à ce propos que depuis sa présence à la CDC toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. A compter du 1 janvier 2012, les mouillages sauvages devront être organisés. Les infractions donneront lieu à des verbalisations. A noter que la commune des Portes a aujourd'hui environ 600 bateaux en mouillage sauvage, or, l'organisation des mouillages demandée par la municipalité ne pourra en fait excéder 300 voire 350 !

Gilles DUVAL en charge de la défense des côtes et du réseau hydraulique et maire de St Clément des Baleines revient sur les images présentées du recul de la dune en particulier sur la plage de la Conche et sur le projet de digue brise lame évoqué. Il précise que la dune a reculé de 30 m en 3 ans ! ce qui justifie la volonté de la municipalité de défendre et d'inscrire au SCOT/SMVM le projet de « reconstruction » de la jetée de 300m réalisée de manière provisoire pour la construction des Baleineaux et dont il s'est avéré qu'elle était un élément de protection et de ré ensablement des côtes a jusqu'aux Portes !

Michel JAUFFRAIS 1^{er} Adjoint responsable du port d'Ars en Ré revient sur les leçons à tirer de XYNTHIA et signale qu'une étude à été demandée à « SOGREAH » pour la réalisation d'un muret de surélévation des quais de + ou - 50 cm.

Un administrateur AUPAR se propose de réaliser une étude de distribution de carburant pour les seuls cassérons.

L'ordre du jour épuisé le Président remercie les présents et les convie à un apéritif et à la paella géante sur l'îlot du port.

Le Président

Le Trésorier

Le secrétaire

Jean-Claude PERIN

Pierre MOREAU

Christian BOYER